

SOMMAIRE

A l'heure où notre économie vacille, malmenée par les coups de butoirs de la mondialisation, d'une conjoncture sans visibilité et du prix à payer pour les errements politiques du passé, je constate que malheureusement le Nord Isère, pourtant si dynamique, connaît lui aussi des difficultés.



Il ne faut pas se voiler la face : dans nos entreprises de production, survivre veut de plus en plus souvent dire externaliser, voire délocaliser, et des secteurs déjà sensibles sont dans une situation qui rappelle le début des années 90. Le textile, la métallurgie, le BTP, pour ne citer qu'eux, sont touchés, et certains de nos fleurons sont menacés. Le tourisme est en recul, le commerce souffre, les services sont à la peine, et du plus grand groupe à la plus petite de nos affaires, le réflexe est de serrer les dents et de relever le col pour affronter avec courage ce qui ne sera, espérons-le, que des bourrasques.

Mais il y a d'autres solutions : j'en veux pour exemple la remarquable initiative de la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère, emmenée par mon ami Yves Monnin avec l'appui de votre CCI.

Oui, " mes commerçants ont du talent ", ils savent faire vivre le cœur des villes, animer les quartiers, apporter à chacun une convivialité trop rare et rendre service aux clients avec efficacité et sourire. Et ce sourire, cette fête à laquelle ils nous invitent pour ce printemps 2003, sera aussi un antidote pour relancer la consommation, redynamiser l'activité, et montrer à chacun qu'il fait bon vivre dans toutes les villes et les villages de notre circonscription.

Je souhaite donc toutes les réussites à notre ami NORIS !

André Perrichon
Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie Nord Isère

TOURISME

Événement: « Nuit de l'Hôtellerie » P.6, **La vie des associations de professionnels:** Les Cuisiniers de Métiers, le SIHD P.6, **Promotion:** Les salons P.7, **Manifestations:** Les après-midi du tourisme P.7

LE RETOUR DE NORIS P.4

URBANISME COMMERCIAL

Opération: Crémieu, la cité médiévale s'engage dans un projet pour l'avenir de son commerce local P.8, **CDEC:** 2002, l'année des locomotives généralistes de la grande distribution P.8, **Enquête:** la CCI réactualise son étude des pratiques d'achat P.9

PROMOTION INDUSTRIELLE

Les dossiers thématiques disponibles P.10, Développement commercial: Logapro, des solutions P.11

RELATIONS INTERNATIONALES

Événement: Journée de l'élargissement de l'Union Européenne P.12, **Réglementation P.13, Les rendez-vous P.13**

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Démarche: pour une réflexion stratégique P.14

ENVIRONNEMENT

Association: AB2E P.16, **Développement durable:** Une expérience réussie, Morillon Corvol P.17

CRÉATION D'ENTREPRISE

Le C.A.N., Portrait: CEFORA P.18



ACTE RÉGLEMENTAIRE PORTANT CRÉATION DE LA GESTION INFORMATISÉE DU FICHIER CONSULAIRE ET DES CONTACTS AVEC LES RESSORTISSANTS

En vertu de la délibération de l'Assemblée Générale du 24 juin 2002 au cours de laquelle la gestion informatisée du fichier consulaire et la gestion des contacts avec les ressortissants et partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère a été votée, il est donc décidé:

- vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, notamment son article 15;
- vu le décret n° 78-774 du 17 juillet 1978 modifié par les décrets n° 78-1823 du 28 décembre 1978 et n° 79-421 du 30 mai 1979;
- vu l'avis de la commission nationale de l'informatique et des libertés en date du 16 septembre 2002 n° 812279 portant création de la gestion informatisée du fichier consulaire et des contacts avec les ressortissants et les partenaires de la CCI Nord Isère, la mise en place suivante sous la responsabilité du Président:

Article 1er: il est créé à la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère un traitement automatisé d'informations nominatives dont les objectifs sont de connaître le tissu économique local, de répondre aux demandes extérieures de renseignements et de fichiers, de gérer les contacts des chargés de mission avec les ressortissants et les entreprises partenaires.

Article 2: Les catégories d'informations nominatives traitées sont les suivantes:

- Nom, prénom, fonction des dirigeants des entreprises et des interlocuteurs
- Nature, date du contact, prestations proposées aux interlocuteurs.

Article 3: Les destinataires ou catégories de destinataires de ces informations sont: les collaborateurs de la CCI, les entreprises et les particuliers (étudiants, demandeurs d'emplois...), les partenaires consulaires (CRCI, association Firmnet gestionnaire des banques de données nationales Téléfilm et Téléexport).

Article 4: Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère.

Article 5: Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée dans le magazine trimestriel Nord Isère Économie (Magazine économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère).

NORD ISÈRE ÉCONOMIE

Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, 2 place St Pierre BP 209 38201 Vienne CEDEX

Tél.: 0474314400 Télécopie: 0474314401

Espace d'Accueil, 5 rue Condorcet BP 108 38093 Villefontaine CEDEX

Tél.: 0474952400 Télécopie: 0474952401

Directeur de la publication: André Perrichon. Coordination et réalisation: Jean-Benoît Bourrel, Pascale Besch. Rédaction: Bruno Achard, Katy Badaroux, Christian Bayle, Christian Bolla, Sandrine Buathier, Henri Burtin, Angélique Contamin, Thérèse Gastaldon, Robert Joannals, Stéphane Lacourtablaize, Hélène Lacroix, Laurent Lagrange, Geneviève Magnin, Michelle Meunier, Laurence Muron, Monique Nait, Pierre Rambaud, Francis Saldinari, Christophe Simon, Philippe Vergnoux, Jean-Marie Wenger. Impression: Imprimerie Rochat, la Côte St André. Photogravure: Linéature, Lyon. Routage: Routage et Marketing, Lyon. Tirage: 13000 exemplaires. Numéro 43. N° commission paritaire: 1969 ADEP. ISSN: 1162-6178.